



## **Synthèse des observations du public prises en compte**

**Arrêté ministériel de prescriptions générales applicables aux installations soumises à enregistrement sous la rubrique 2563**

Dans le cadre de la consultation du public sur le projet d'arrêté susmentionné, menée par voie électronique sur le site internet du ministère en charge du développement durable (<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>) du 22 février au 14 mars 2013 inclus, deux observations ont été déposées.

Le texte n'a pas été modifié suite à la consultation du public.